

Compte rendu du Conseil Municipal du 10/12/2016
RAPPORTEUR : Mériem DERKAOUI

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association ALTERALIA pour l'année 2016

EXPOSE :

L'Association ALTERALIA assure de multiples missions sur notre territoire et s'est affirmée comme un partenaire incontournable sur la ville.

Cette association Loi 1901 gère ainsi un Foyer de Jeunes Travailleurs et un Centre de Séjour International.

Elle assure également des prestations de restauration, dont la ville bénéficie au titre de la restauration collective de ses agents, offre de restauration qui est également ouverte aux résidents d'ALTERALIA et à d'autres partenaires institutionnels (Plaine Commune, le Trésor Public, les Sapeurs Pompiers.....).

Cette convention rappelle également le partenariat privilégié avec le centre de séjour international (accueil de délégations partenaires de la ville et locations de salles).

La Commune d'Aubervilliers apporte un soutien financier au fonctionnement de l'association ALTERALIA par le versement d'une subvention municipale dont le montant est voté annuellement par le Conseil Municipal.

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

DU 15 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoint à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, **ROZENBERG Silvère**, Mme **LE MOINE Sandrine**, M. **KADDOURI Nouredine**, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme CHERET Magali

Représentée par : M. BEAUDET Pascal

M. KAMALA Kilani

Représenté par : Mme VALLY Sophie

Mme TLILI Leïla,

Représenté par : **M. TLILI Mohamed Fathi**

Mme KOUAMF Akoua Marie

Représenté par :

OBJET : Convention entre la Commune d'Aubervilliers et l'association ALTERALIA pour l'année 2016

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu la loi n°321 du 12 avril 2000 et le décret du 6 juin nécessitant de passer convention avec les associations lorsque le montant de la subvention alloué est supérieur à 23 000€.

Considérant que la ville souhaite passer convention l'Association ALTERALIA relevant du secteur de la jeunesse dont l'activité est reconnue afin de formaliser les modalités de cette coopération.

A l'unanimité. MM. MONINO et TLILI ne prennent pas part au vote

DELIBERE :

APPROUVE le projet de convention relative au soutien apporté par la Ville d'Aubervilliers au fonctionnement de l'Association ALTERALIA

AUTORISE la Maire à signer la convention entre la Ville et l'Association ALTERALIA pour l'année 2016 relative au versement à ALTERALIA, d'une subvention de fonctionnement de 100 000€.

Avant le vote du budget par le Conseil Municipal, une avance au titre de l'année n pourra être consentie, dans la limite de 25 % du montant de la subvention accordée au titre de l'exercice n-1, soit 25 000€.

Imputation budgétaire 505-65-6574-524